Projet HY-FEN
information et concertation préalable

Un projet de transport d'hydrogène de l'Espagne vers l'Allemagne est à l'étude. Celui-ci est soutenu par l'Union Européenne.

Ce projet prévoit la création d'une canalisation enterrée destinée au transport d'hydrogène qui relierait le secteur de Fos-sur-Mer à la frontière allemande, en Moselle, sur une distance d'environ 820 km à travers la France.

À ce stade, le tracé définitif n'est pas arrêté. Toutefois, au regard des cartes présentées dans le dossier de concertation (voir pièce jointe), le passage de cette canalisation sur le territoire de notre commune est possible.

Il s'agit d'un projet d'envergure européen et porté par les régions. La commune n'est donc pas décisionnaire. La procédure prévoit, pour des projets de ce type, une large concertation dans chaque secteur traversé. Le dossier de concertation préalable est ouvert **du 28 septembre au 20 décembre 2026**, afin que chaque habitant puisse prendre connaissance du projet, des risques associés ainsi que des bénéfices.

Les documents mis à disposition sont disponibles à cette adresse :

https://concertation.projet-hyfen.com/blog/4183/les-documents-sur-le-projet-et-la-concertation

Ils comprennent notamment :
- **le dossier complet de concertation** dont le fuseau d'étude pour le passage de la canalisation à proximité de notre commune, disponible à la *page 120 du document pdf.*
- **une synthèse du dossier**
- **le dépliant de présentation** (identique à celui qui a été joint ici).

En complément, des débats mobiles et des réunions locales sont organisés à travers la France pour présenter le projet.

Une **caravane de la concertation** passera à **l'Isle-d'Abeau le mercredi 25 Novembre 2026** après-midi et sera installée sur le **parking de l'hypermarché Carrefour de l'Isle-d'Abeau** (25, rue des Sayes, 38080 L'Isle d'Abeau).

D'autres lieux de réunion sont présentés sur le site de la concertation et sont accessibles ici : https://concertation.projet-hyfen.com/agenda

Nous invitons donc l'ensemble des habitants à prendre connaissance de ce dossier et à participer à la concertation afin que les interrogations et les préoccupations de notre territoire puissent être entendues.